

**ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES**EXPEDITEUR :
SNUipp886 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL**P****P R E S S E**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE Bulletin n°100 avril 2016-Trimestriel-Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents
Directeur de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

DEPOSE LE 21-04-2016

Loi travail: on n'est pas du bétail !

Dans l'Education Nationale comme dans toute autre profession, les conditions du travail actuelles n'échappent pas à la règle « en mode dégradé ». Cette règle diffuse l'idée qu'on est passé de « Nous faisons notre travail du mieux possible » à « Nous faisons notre travail le moins mal possible ». Cette différence sémantique est considérable. C'est en partie cela qui génère de la souffrance au travail.

Mot anglais d'origine française, stress est parfois synonyme de détresse. Les origines du stress ne sont pas seulement personnelles (solitude, épreuve personnelle...) elles sont aussi professionnelles : rythme scolaire perturbé, manque de reconnaissance, perte de sens, burn out... Nous savons également que le stress a un coût élevé au sein de l'Education Nationale : sa courbe suit celle de l'absentéisme* et a des effets délétères sur les effectifs dans nos écoles et dans nos classes. Mon/ma collègue absente n'est pas remplacé-e et hop 25 élèves de plus à se répartir dans les classes restantes, ça vous parle ?

Travailler dans de bonnes conditions de travail c'est penser et agir pour défendre la santé au travail. La contestation qui souffle contre la loi El Khomri trouve sa source dans la souffrance au travail que ressentent de nombreux salariés, femmes, hommes, précaires ou non. Elle s'amplifie dans le pays car tout le monde est concerné : salariés du privé, du public, étudiants, lycéens, chômeurs, retraités. Les fonctionnaires également car chaque régression sociale imposée aux travailleurs du privé s'est suivie plus tard d'une attaque contre les fonctionnaires, en nivelant toujours les droits par le bas.

**MOBILISONS-NOUS JEUDI 28 AVRIL
POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL !**

Antoine Cicolella



- 2 Grève généreuse**
- 4 La parole aux enseignants**
- 7 Rythmes scolaires**



Nouvelle manifestation le 28 avril contre le projet de loi El Khomri

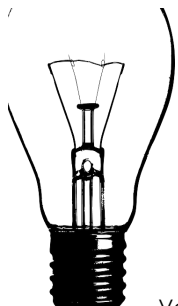
700 vosgiens ont répondu à nouveau à l'appel lancé par la CGT, FO, la FSU et Sud solidaires pour obtenir le retrait du projet de loi de réforme du code du travail.

14h30, rond point de Jeuxey: les manifestants ne lâchent rien. Pas question de reculer sur la protection des salariés du public comme du privé. « C'est la loi du travail qui est rejetée mais aussi le monde qui va avec. La remise en cause de l'égalité des chances, des droits sociaux au nom de l'austérité n'est plus supportable. Le gouvernement n'entend que la voie du medef et se trouve en contradiction totale avec ses engagements électoraux ! » déclare la FSU.

Nuit Debout Epinal aussi: que ce soit la question sociale ou la question fiscale avec le procès du lanceur d'alerte Antoine Deltour, la jeunesse qu'on dit sans cerveau essaye de converger avec des mouvements citoyens et syndicaux. Elle nous montre qu'elle a de la suite dans les idées en occupant pacifiquement la place des Vosges à Epinal depuis le 21 avril pour débattre du monde du travail mais aussi des grands sujets de société: précarité, réfugiés, environnement, solidarité...



Photos: Brigitte Boulay



Vos idées, votre bulletin

Vous êtes invités à donner votre opinion et vos suggestions afin d'améliorer votre bulletin d'information. n'hésitez pas à nous en faire part à : snu88@snuipp.fr

Merci !

Votre contribution est grandement appréciée.

En savoir +

- actu88.fr/contre-le-projet-el-khomri-pas-damenagement-le-retrait/
- nuitdeboutepinal.fr



Pour se faire une idée du projet de loi travail,
voici quelques propositions du gouvernement.

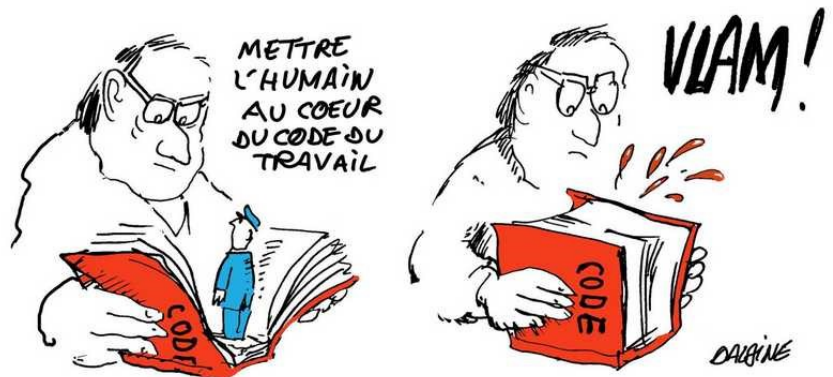
Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats	Par simple accord on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour	Après un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié
Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail	Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées	Moins d'indemnités pour les malades et les accidentés licenciés
Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques	Par simple accord on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour	Les Négociations Annuelles sur les salaires pourront être organisées tous les 3 ans

SOUTIEN à GOOD YEAR

Pour la première fois depuis un demi siècle un gouvernement a demandé que soient requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine.

En même temps qu'ils préparent la suppression dans quelques mois de plus de 1000 articles du Code du travail, Hollande, Valls et Macron ont décidé de déclencher une répression sans précédent des syndicalistes qui luttent dans les entreprises. Avec les 8 condamnés de GOODYEAR l'exécutif veut faire un exemple.

www.change.org/goodyear



Le projet de réforme du droit du travail présenté par Myriam El Khomri propose de revenir des années en arrière.

Mobilisons-nous !

En savoir plus sur www.loitruvail.lol



ENSEIGNANTS EN GRECE...

Le SNUipp-FSU 88 a rencontré deux enseignants de retour de Grèce. Ils abordent la situation de l'École au pays de la démocratie, bien mal en point ces temps-ci. Entretiens réalisés par Antoine Cicolella.



Denis MORIN

professeur des écoles
directrice école maternelle.

Je suis professeur des écoles en TPS-PS, directrice de l'école maternelle La Tortue Bleue à Saint Etienne les Remiremont. J'aime

mon métier même après 38 ans d'expérience et j'ai toujours plaisir à être avec mes élèves. Ce qui me pèse parfois c'est la fonction de directrice qui prend un peu trop de place par rapport à mon métier d'enseignante. Il n'est pas toujours facile de concilier les deux. J'ai 1/4 de décharge, cela ne suffit pas : directrice j'y suis à plein temps !

Ce qui a changé depuis l'an dernier cette année c'est la réforme des rythmes scolaires. Pour moi, les conséquences sont plutôt négatives pour les enfants en PS. Avant cette réforme, j'avais du temps l'après midi pour mettre en place des activités différenciées et individualisées. Les enfants étaient plus libres de faire, de jouer, de créer, de manipuler. Les relations avec les parents ont changé suite au changement d'horaires qui a réduit le temps de rencontre. Ils sont moins nombreux à venir à la sortie d'école car les enfants sont en NAP après 15h30. C'est donc auprès du personnel communal que les parents viennent rechercher les enfants. De mon point de vue, cela appauvrit le relationnel et crée des confusions dans le rôle de chacun. Autre point délicat à gérer: les relations avec les ATSEM. Elles doivent désormais enchaîner la classe puis les NAP. Moins de temps et moins de disponibilité d'esprit pour la classe, moins de concertation: cela a apporté une réelle dégradation des conditions de travail en classe et crée parfois des dissensions.

En tant que représentante syndicale, je suis parfois sollicitée par les collègues. Pour siéger aux différentes commissions paritaires, je dois quitter ma classe: cela me culpabilise un peu et donne du travail supplémentaire. Mais mon engagement syndical est important pour moi.

Je partirai en retraite avec plaisir à la fin de l'année...en espérant que mes collègues seront contentes pour moi mais pas pour autant soulagées de me voir partir !!!

Sophia LAIRINI

professeur des écoles
remplaçante.



Je suis cette année ZIL,

c'est-à-dire titulaire remplaçant sur zone. Je suis rattachée à l'école du Champbeauvert à Epinal mais souvent appelée pour des remplacements dans la circonscription d'Epinal-Xertigny. C'est un poste qui demande une grande capacité d'adaptation. En effet, je suis informée le matin même de l'école dans laquelle je dois me rendre ainsi que du niveau de classe que j'aurai pour la journée ou plus. Comme j'effectue de petits remplacements, les collègues ont souvent laissé des préparations pour la journée mais j'ai aussi des documents de tout niveau dans ma besace pour pouvoir commencer la journée de travail au cas où. Et le sac de piscine dans le coffre de la voiture, bien sûr ! En tout cas, voir différentes écoles, différentes façons de travailler, différentes pédagogies, différents niveaux : cela donne des idées pour sa propre pratique de classe.

Avoir une continuité de poste est mon souhait professionnel. C'est ma huitième rentrée et je change de poste chaque année, pour l'expérience c'est bien mais c'est un peu frustrant de ne pas pouvoir mettre des choses en place sur une durée plus longue. J'aimerais avoir une classe en cycle 1 ou 2 un jour, mais il faut être patiente. En attendant, je postule sur un poste dans le cadre du dispositif « PDMQDC » car je suis intéressée par le travail en équipe.

Etre syndiquée me permet d'être mieux informée sur l'évolution de notre métier, les conférences proposées, le bulletin syndical, le magazine *fenêtres sur cours...* et d'être plus attentive aux problèmes de la profession. De plus, J'aimerais pouvoir être défendue car nous ne sommes jamais à l'abri de difficultés liées au travail. Je pense par exemple à des soucis avec les parents ou la hiérarchie. Enfin, j'attends du SNUipp-FSU qu'il continue à défendre certaines valeurs comme la laïcité, la réussite de tous, la solidarité qui sont plus que jamais importantes à revendiquer.



Christian GRAEBLING

coordonnateur des aides humaines pour les Vosges témoigne sur les AVS et AESH.

Je suis chargé de recruter et de former les auxiliaires de vie scolaire (AVS) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). Pour les AVS, je suis en contact avec les 5 agences pôle emploi du département pour recruter tous les ans environ 350 personnes sans condition de diplôme pour un ou deux ans maximum. Les AESH sont recrutés directement par la DSDEN pour des contrats de un an renouvelables 5 fois en CDD. Au bout de 6 ans les AESH signent un CDI avec la DSDEN. Concernant la formation, tous les accompagnants d'élèves en situation de handicap bénéficient d'une formation de 60 heures (10 jours) durant la première année. Nous construisons le plan de formation avec mes collègues de Meurthe-et-Moselle, Moselle et Meuse.

Mes souhaits professionnels sont de voir les AVS et les AESH pérennisés dans leur emploi. Depuis quatre ans que je suis sur ce poste, nous avons avancé. Les AVSi sont devenus AESH avec une CDisation au bout de 6 ans mais ils ne représentent qu'une infime partie des aides humaines. Nous recrutons des AVS de très grande qualité professionnelle et, à mon désespoir, nous n'avons pas les moyens de les pérenniser sur leurs postes.

Le fait d'être syndiqué me permet d'être en contact avec les responsables départementaux du SNUipp, de trouver des solutions pour certains personnels, lorsqu'il y en a. Cela me permet également d'être au courant des revendications des aides humaines en particulier et des collègues enseignants en général.

EPINAL
44 rue de la clé d'or
88000

Crédit  Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr

SAINT DIE
42 rue Jacques Pierre
88100

Tél : 0820 822 044



LES RETRAITES EN COLERE !

Jeudi 10 mars, les retraités, 20% de la population étaient dans la rue pour protester contre leurs conditions de vie qui se dégradent. La FSU 88 avec les organisations syndicales de retraités CGT, FO, CFTC, UNIR-CFE-CGC, Solidaires et les associations de retraité-e-s FGR-FP, était dans l'action pour réclamer : la revalorisation du pouvoir d'achat des pensions et la révision de la fiscalité spécifique aux retraités.



Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique

Le SE-Unsa vient d'annoncer son retrait de la FGR-FP, association de défense des intérêts matériels et moraux des retraités de la fonction publique depuis 1936.

La FGR-FP a été la seule association de retraités interdite sous le gouvernement de Vichy. Elle a poursuivi ses activités dans la clandestinité et s'est reconstituée en 1944. Aujourd'hui, elle regroupe des métiers et des syndicats différents (14 syndicats de la FSU, 12 de l'UNSA, 1 de Solidaires et 4 de FO). Mais avec le temps, l'influence croissante de la FSU est mal acceptée par l'UNSA...

EREA : Non aux suppressions ! Oui aux discussions !

À Epinal, l'Erea est aussi menacé par les mesures ministérielles. 12 postes d'enseignants éducateurs sont concernés. Le SNUipp-FSU national engage une démarche unitaire pour exiger du ministère le maintien de l'ensemble des missions des PE éducateurs exerçant en EREA et la réouverture du groupe de travail sur leurs obligations de service et leur rémunération.



EREA d'EPINAL

Photo: Benoit RICHARD

► Au plan national, le SNUipp-FSU, la CGT, le Snudi-FO, et Sud demandent, dans l'immédiat, que les moyens des EREA soient maintenus pour la rentrée 2016 et que de nouvelles instructions soient données pour le maintien des postes d'enseignants éducateurs avec toutes leurs missions éducatives y compris la surveillance de nuit. Les syndicats demandent à être reçus par le ministère. Ils soutiennent les mobilisations engagées par les enseignants dans les EREA et les appellent à se réunir pour débattre et décider collectivement des actions à mener.

► Le SNUipp-FSU, le SE-UNSA et le SGEN s'adressent également à la ministre pour demander la reprise du groupe de travail sur les EREA au point mort depuis plus d'un an. Des discussions sérieuses doivent reprendre pour conforter les EREA et revaloriser les personnels y exerçant.

En savoir + www.snuipp.fr/EREA

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs,
Professeurs des Ecoles et PEGC

Permanences syndicales
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

sauf mercredi: 8h30-12h00

Site départemental

<http://88.snuipp.fr>

tel. : 03 29 35 40 98

fax : 03 29 64 24 41

Email : snu88@snuipp.fr

CPPAP n° 0720 S 07413

ISSN n° 1266 0833

dépôt légal : à parution

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant



Prestations familiales au 1er avril

Vous trouverez un document récapitulatif des prestations familiales actualisées au 1er avril 2016 sur www.snuipp.fr

Les prestations familiales sont actualisées au 1er avril 2016. Les taux sont valables jusqu'au 31 mars 2017. Pour connaître ses droits et pour toutes précisions supplémentaires, se rapprocher de la Caisse d'allocations familiales.



Rentrée 2016 : la quadrature de la circulaire

La circulaire de rentrée 2016, parue au BO du 14 avril, présente les mesures qui devront s'appliquer dans les écoles dès l'année scolaire prochaine. Un catalogue très fourni qui reprend des annonces déjà publiées mais détaille de nombreuses nouvelles mesures. Une déclinaison de « bonnes intentions » selon le SNUipp-FSU mais « une circulaire ne suffit pas à changer l'école ». Pour le syndicat, la question des moyens en temps et en formation accordés à la mise en œuvre de ces mesures par les enseignants est encore posée.

« **Merci de nous les envoyer, Madame la ministre** » Malgré les interventions répétées du SNUipp, la mise à disposition d'une version papier de ces outils pédagogiques n'est toujours pas prévue. Le syndicat invite les équipes d'écoles à demander à la ministre une chose toute simple : les leur fournir car les coûts d'impression de ces documents ne peuvent être laissés à la charge des enseignants ou ponctionnés sur leur budget de classe.

www.snuipp.fr
rubrique: le système éducatif

Stage de formation du mouvement Freinet en région Grand-Est

« Démarrer, Continuer,
Penser sa classe autrement »



Centre de séjour Adeppa
à VIGY (près de Metz)

du mardi 23 août
au jeudi 25 août 2016

Un stage ouvert à tous, étudiants, enseignants débutants ou confirmés
Le stage alternera des moments d'échanges de pratiques, des temps de découverte et d'approfondissement de la Pédagogie Freinet, des ateliers et des moments de rencontres et d'échanges conviviaux.

Pour obtenir la plaquette de présentation, envoyer un message à :

gr_lorraine@icem-freinet.org

Stage Grand-Est « Démarrer, Continuer, Penser sa classe autrement » !

Un stage multi-entrées :

Echanges de pratiques, théorie, réflexion, créations, constructions coopératives de connaissances...

Un stage de démarrage : Pour découvrir la Pédagogie Freinet, pour se former aux pratiques de classe autour de

l'expression-communication, de la création, du travail individualisé, de la coopération, pour découvrir des outils spécifiques...

Un stage d'approfondissement : Pour partager, échanger et analyser ses pratiques, pour les enrichir coopérativement et aller plus loin dans sa pratique de classe.

Le stage se déroulera au centre international de séjour ADEPPA de Vigy en Moselle. <http://www.adeppa.eu/>



36 000

C'est le nombre d'enseignants qui ont déjà signé la pétition en ligne demandant plus de temps, de confiance et de moyens pour exercer leur métier.

<http://petition.snuipp.fr/>



L'école bloquée de Calais

Cette école faite de toiles, de bâches, de bouts de bois et de briques se tient au bord d'un premier chemin de terre, sur la route des Dunes de la « jungle » de Calais.

Laïque, elle est fréquentée par des tas d'élèves, enfants et adultes, et les autorités ont juré de ne pas la toucher lors du démantèlement des baraques. Mais les CRS en bloquent l'accès. « **Soit ils filtrent le passage, soit ils l'interdisent carrément, c'est selon** » témoigne une enseignante bénévole.

d'après le Canard Enchaîné

En savoir + : www.liberation.fr/apps/2015/09/aide-aux-refugies/#/



Maintenant on simplifie nous même !

Plus que jamais il est nécessaire que les collègues s'inscrivent massivement dans l'action nationale initiée par le SNUipp-FSU « *maintenant on simplifie nous même !* ».

L'objectif est de contraindre l'administration à respecter ses engagements dans le cadre de la simplification administrative.

Téléchargez la motion de conseil des maitres et adressez-la à l'IA, copie au [snuipp 88](mailto:snuipp88).

www.snuipp.fr/Taches-administratives-maintenant

6 000

Le nombre de jours d'école non remplacés depuis septembre 2015 !!!

La FCPE exige que chaque élève bénéficie d'un enseignement de qualité au quotidien. Cela signifie donc que les enseignants absents doivent être remplacés sans délais.

Depuis 2009, la FCPE a créé le site Ouyapours pour permettre aux parents de signaler le non remplacement des enseignants. Il a recensé 6 000 jours perdus de la maternelle au lycée faute de professeurs remplaçants absents.

Depuis la rentrée 2015-2016, ce sont 57 départements qui ont renseigné la base de données et les chiffres parlent d'eux-mêmes. www.fcpe.asso.fr

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de personnes peut changer le monde. En fait, c'est toujours ainsi que le monde a changé . »

Margaret Mead, anthropologue américaine

Adhérez en ligne sur snuipp88.fr

